



CANADA

COMMUNIQUE

n° 78

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 20 OCTOBRE 1971

CONCLUSION D'UN ACCORD D'ECHANGES
GENERAUX ENTRE LE CANADA ET L'URSS

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le mercredi 20 octobre, le Très Honorable Pierre Elliott Trudeau, Premier Ministre du Canada, et M. A. N. Kossyguine, Président du Conseil des Ministres de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, ont signé un Accord relatif à des échanges généraux entre le Canada et l'URSS.

Le Gouvernement canadien et le Gouvernement de l'URSS sont convaincus qu'une collaboration pour l'élargissement de leurs échanges favorisera le resserrement des bonnes relations et augmentera la compréhension mutuelle entre les deux pays. Ils reconnaissent que les similitudes de la géographie et du climat des deux pays créent une base favorable en vue d'échanges dans de nombreux domaines. En concluant cet accord, les deux parties ont donc confirmé leur désir d'accroître leurs échanges bilatéraux dans les domaines de la science, de la technique, de l'éducation, de la culture et dans d'autres domaines.

L'Accord relatif aux échanges généraux fait état du fait que les deux gouvernements s'engagent à promouvoir et à multiplier les échanges et autres formes de coopération sur une base d'avantages mutuels et de réciprocité, conformément aux lois en vigueur dans chacun des deux Etats.